



46270 BAGNAC SUR CELE

FACTURE 07/495/0157065

DETAIL DES PRESTATIONS (les minutes sont exprimées en centièmes d'heures)

BONNET HUGO

Semaine 12 du 17/03/2025 au 23/03/2025
contrat 495/182263 Matr 495/3122260

742 FRAIS GESTION MUTUELLE

S/T Total
Total

925 TAXE DE SOLIDARITÉ 0,30%

Abstract

Cette clause annule et remplace toutes les autres clauses de nos conditions générales : S'agissant de prestations de services, le règlement s'effectue comptant sans escompte à réception de facture, nos tarifs sont établis sur cette base sous conditions particulières. En l'absence de règlement dans les délais Start People se réserve le droit et sans mise en demeure préalable de suspendre la prestation. En cas de retard de paiement, une pénalité de retard de 1,5% par mois de retard, les intérêts de retard en conformité avec l'Art L441-3 et L441-6 du NCP et une indemnité forfaitaire de 40€ par facture seront exigibles sans que Start People n'ait à effectuer de quelconques rappels. Escompte pour règlement anticipé : un escompte de 0,5% par tranche de 30 jours sera accordé pour un règlement anticipé. Pour toutes contestations les tribunaux de notre siège social sont seuls compétents. Paiement par virement sur banque NATIXIS 30007 53079 04176731000 28 / IBAN FR76 3000 7530 7904 1767 3100 028 / BIC NATXFRPPXXX

Escompte pour règlement anticipé : un escompte de 0,5% par tranche de 30 jours sera accordé pour un règlement anticipé. Pour toutes contestations les tribunaux de notre siège social sont seuls compétents.

Pour toutes contestations des tribunaux de notre siège social soit seuls compétents.
Règlement par virement sur banque NATIXIS 30007 53079 04176731000 28 / IBAN FR76 3000 7530 7904 1767 3100 028 / BIC NATXFRPPXXX

Pour bénéficier du service gratuit e-paiement, scanner le QR code



Talon à joindre à votre règlement	
Compte	495 783353
Pièce	FAC 07 /495/0157/065
Date pièce	31/03/2025
Montant	912.02 EUR